

Danse - les pratiques



"Les arts au lycée ne sont pas un supplément d'âme, mais un indispensable chemin d'accès aux savoirs. Tous les enfants doivent pouvoir en bénéficier pour aujourd'hui et pour demain."



Claude MOLLARD - Directeur général du Centre national de documentation pédagogique

En classe de Seconde :

Un enseignement de 3 heures sur un semestre qui propose de découvrir la pluralité de la danse. Dans notre lycée, il fait suite à l'enseignement d'exploration CAA et est consacré à la culture chorégraphique et à la pratique de la danse.



Il comprend :

- des cours théoriques de culture chorégraphique, des travaux écrits de restitution des connaissances acquises
- des études d'œuvres portant sur le patrimoine classique et contemporain.
- des ateliers de pratique animés par les professeurs en charge de cet enseignement et par des artistes sur des thématiques liées au programme, visant expression, interprétation, variation, composition.
- fréquentation et décodage de nombreux spectacles de danse (vivants et captation) .
- un travail interdisciplinaire en relation avec le programme de Seconde.(ex : le courant romantique et le Ballet classique)

Ses objectifs principaux : - poser des repères dans le monde de la danse : histoire, œuvres, pratiques - Acquérir et approfondir des compétences pratiques dans le domaine de l'expression chorégraphique - Développer sa connaissance et sa pratique de la danse en la nourrissant d'éléments empruntés à d'autres domaines de l'art et de la pensée

Partenaires culturels

Nos partenaires sont : Art-Danse Bourgogne ; L'OPERA Dijon ; l'Athénéum ; le TNB et des artistes chorégraphes locaux : Claire PLENAT, Sylvie ROBALDO, Dominique LARCHER, Delphine ROUCHOUSE, Estelle De Montalembert

Articulation avec les autres enseignements du lycée

Cet enseignement est compatible avec les langues suivantes :

- en LV1 : anglais, allemand, russe ;
- en LV2 : anglais, allemand, espagnol, russe.
- Latin.

Compte tenu des contraintes liées à l'emploi du temps, cet enseignement n'est pas *en principe* compatible avec une section européenne anglais, allemand et Abitur

Après la classe de seconde

L'enseignement art facultatif **Danse** trouve son prolongement soit au niveau de la classe de **Première et de terminale littéraire (Enseignement Danse spécialité)** à raison de 5 h par semaine (pratique et théorie) soit au niveau des classes de **Première et de terminale économique et sociale ou scientifique (Option art danse facultative)** à raison de 3 heures hebdomadaires (pratique et théorie). Dans les deux cas, cette option peut être choisie avec le dispositif AET (Aménagement d'Emploi du Temps).

Aucun prérequis technique ou culturel n'est exigé à l'entrée en cycle terminal : cet enseignement s'adresse à des élèves débutants en danse, qu'ils aient ou non suivi un enseignement « création et activités artistiques . » ou un enseignement facultatif « Art danse. » en classe de seconde .

Programme et poursuite d'études :

1 / En classe de **Première et de terminale art danse facultatif ES ou S** : Acquisition et approfondissement des compétences pratiques dans le cadre d'une triple expérience danseur, spectateur et chorégraphe .

Les champs de questionnement suivants sont abordés durant les deux années du cycle terminal : - Le corps , le mouvement et la danse et l'influence des modes , des modèles , des images et de la publicité - Postures et gestes transmis , gestes revisités ,gestes inventés : entre héritage et création - Danse et société contemporaine :pratiques nouvelles de danse ;nouveaux langages chorégraphiques - Partis pris corporels et contextes culturels .

2 / En classe de **Première et de terminale Littéraire /** cet enseignement de spécialité vise principalement 4 objectifs :- acquérir et approfondir des compétences essentielles à la pratique de la danse : notamment : élaborer une composition chorégraphique maîtrisée ; se confronter aux exigences de l'interprétation et les comprendre ; mobiliser les ressources et les potentialités expressives de l'improvisation dansée ; acquérir et approfondir les compétences nécessaires à l'identification des grands courants esthétiques de l'histoire de la danse .

L'enseignement obligatoire art danse organise cette composante de formation autour de l'étude successive de problématiques : « la danse entre narration et abstraction » est étudiée en première « la danse entre rupture et continuité »est étudiée en classe de terminale.

Pour en savoir plus : BO n° 9 du 30 septembre 2010 / programme : NOR arrêté du 21/7/2010



LA DANSE AU LYCEE CHARLES DE GAULLE 2012-2013/G Guyon

Enseignement d'exploration et enseignement facultatif	Enseignement de spécialité	Enseignement facultatif	EPS et Association sportive
<p>SECONDE</p> <p>Couplage de l'enseignement d'exploration 1H 30 par semaine (les métiers artistiques /support du théâtre et de la danse) et de l'enseignement facultatif danse 1H 30 par semaine (théorie + pratique)</p> <p>Recrutement par logiciel rectoral Aucun niveau de base n'est demandé (motivation, curiosité) Thématique : la pluralité de la danse Sont étudiées : une œuvre classique et une œuvre contemporaine</p> <p>Découverte de différents styles de danse : classique / Jazz /Hip Hop /Contemporain</p> <p>ORGANISATION actuellement en deux semestres Sept – janvier : exploration 3H et janvier – juin facultatif danse 3H</p> <p>Enseignantes / Mmes Guyon ou Pehaut et Mme Sirvin</p>	<p>PREMIERE ET TERMINALE Littéraire Enseignement de spécialité</p> <p>5H par semaine (théorie + pratique)</p> <p>Minimum 3 œuvres par niveau : classiques et contemporaines)</p> <p>Pour les trois années : intervention d'artistes locaux et nationaux</p> <p>Partenaire culturel : ART DANSE BOURGOGNE Financement : La Drac +CR</p> <p>Autres partenaires : Opéra Dijon (école du spectateur) Art Danse/ Athénéum / TDB : interventions d'artistes et stages</p> <p>BACCALAUREAT littéraire Coefficient 6 : 3 en pratique (une composition collective+ une improvisation + un entretien de culture chorégraphique) 3 pour les écrits :(au choix : étude de documents ou sujet général)</p> <p>Lieu de pratique : CRR (changement possible chaque année)</p> <p>Enseignantes / Mmes Guyon et Pehaut</p>	<p>PREMIERE ET TERMINALE Pour les sections S et ES</p> <p>A raison de 3H par semaine (théorie + pratique)</p> <p>Au programme : Le GESTE</p> <p>Sont étudiées plusieurs œuvres et chorégraphes au choix en relation avec le programme</p> <p>Interventions d'artistes locaux et/ou nationaux</p> <p>Partenaires : Opéra Dijon (école du spectateur) Art Danse : interventions artistes CR : financement</p> <p>BACCALAUREAT S / ES ou L Coefficient 1 si c'est la deuxième option ou 2 si c'est la première option : seuls les points au dessus de la moyenne comptent</p> <p>Evaluation sur une composition + une improvisation + un entretien de culture chorégraphique</p> <p>Lieu de pratique : Studio mix danse (changement possible chaque année)</p> <p>Enseignantes / Mmes Guyon et Pehaut</p>	<p>Possibilité de prendre une épreuve ponctuelle facultative chorégraphie individuelle dans le cadre de l'EPS</p> <p>Les élèves doivent présenter une composition sur 16 points et passer un entretien de culture chorégraphique sur 4points Seuls les points au dessus de la moyenne comptent et pour toutes les sections : S / ES / L coefficient 1 ou 2 Le Lycée ne prépare pas à cette option, seule une aide ponctuelle est organisée sur les 2 mois qui précèdent l'épreuve</p> <p>Possibilité de participer toute l'année à l'association sportive Danse du Lycée à raison de 3H par semaine Rencontres UNSS programmées</p> <p>Lieu de pratique / gymnase du Lycée (mercredi en priorité)</p> <p>Enseignantes / Mmes Guyon et Pehaut</p>